

**LE PROBLÈME DU MAL: ÉTUDE  
PHILOSOPHIQUE. RÉSUMÉ DU  
COURS FAIT A GENÈVE ET A  
LAUSANNE EN 1867 ET 1868**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649527175

Le Problème du Mal: Étude Philosophique. Résumé du Cours Fait a Genève et a Lausanne en 1867 et 1868 by Ernest Naville

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.  
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

[www.triestepublishing.com](http://www.triestepublishing.com)

**ERNEST NAVILLE**

**LE PROBLÈME DU MAL: ÉTUDE  
PHILOSOPHIQUE. RÉSUMÉ DU  
COURS FAIT A GENÈVE ET A  
LAUSANNE EN 1867 ET 1868**



LE  
PROBLÈME DU MAL

ÉTUDE PHILOSOPHIQUE

RÉSUMÉ DU COURS FAIT A GENÈVE ET A LAUSANNE

EN 1867 ET 1868

PAR

ERNEST NAVILLE

*(Extrait du Chrétien évangélique.)*

Ne se vend pas.

LAUSANNE  
IMPRIMERIE GEORGES BRIDEL

1868

BJTUNG

# LE PROBLÈME DU MAL

Dagnaud  
1-18-30

## PREMIER DISCOURS

### LE BIEN<sup>1</sup>

À Genève, le 26 novembre 1867, — à Lausanne, le 15 janvier 1868.

Messieurs,

Il n'est besoin ni de beaucoup d'art ni de beaucoup de paroles pour vous faire sentir l'importance du sujet dont l'étude nous rassemble en ce moment. Le problème du mal ! Qui ne se l'est pas souvent posé ? Les uns regardent au dehors, et, considérant la société humaine, ils se plaignent, au point de vue politique, de tant de tyrannies et de révolutions ; au point de vue économique, de tant de luxe d'un côté, et de tant de misère de l'autre. L'histoire des peuples n'est trop souvent qu'une trame de crimes et un tissu de malheurs. Aux bouleversements de la société s'ajoutent les troubles de la nature : l'ouragan qui engloutit les navires, le tremblement de terre qui détruit les villes, la disette qui affame les populations. Ainsi lorsque nous jetons les yeux hors de nous, le problème du mal se pose dans l'histoire et dans la nature. Si nous regardons en nous-mêmes, nous rencontrons la douleur. Souffrir et (ce qui est plus dur encore pour bien des âmes),

<sup>1</sup> Ce relevé sténographique des séances sur le *Problème du Mal* n'est qu'une première rédaction que je désire améliorer. Je recevrai donc avec reconnaissance les remarques qui seraient de nature à m'aider dans mon travail, en me signalant les points faibles de mon exposition et les objections qu'elle peut faire naître.

E. N.

voir souffrir, n'est-ce pas notre destinée ? Enfin, à qui descendra dans sa conscience et se placera en face du devoir,

Une voix sera là pour crier à toute heure :  
Qu'as-tu fait de ta vie et de ta liberté ?

et le problème du mal se posera dans les douleurs du repentir et dans les amertumes de l'impuissance.

Et ce n'est pas là seulement un problème pour l'intelligence. En présence du mal, et des proportions du mal en nous et hors de nous, il arrive que la conscience hésite à croire au bien, que le cœur se décourage parce qu'il n'ose plus croire au bonheur, et que la pensée doute de Dieu. Aussi quel puissant écho a éveillé le poète qui s'est écrié :

Pourquoi donc, ô Maître suprême !  
As-tu créé le mal si grand,  
Que la raison, la vertu même,  
S'épouvantent en le voyant ?  
Pourquoi, sous la sainte lumière  
Veit-on des actes si hideux  
Qu'ils font expirer la prière  
Sur les lèvres du malheureux ?

Est-il nécessaire de vous dire, — j'espère, messieurs, que personne ici ne m'accuse d'assez de présomption pour qu'il soit nécessaire de le dire, — est-il nécessaire de vous dire qu'en abordant le problème qui va nous occuper, je n'ai

<sup>1</sup> Alfred de Musset, *La nuit d'août*.

<sup>2</sup> Alfred de Musset, *L'espoir en Dieu*.

pas la prétention de lever tous les voiles, de dissiper tous les mystères, de répondre à toutes les questions ? Mais, voici ce que je désire, ce que j'espère. L'étude de ce triste sujet m'a été profitable. En fixant un long regard sur les régions ténébreuses du mal, j'ai vu toujours plus resplendir la lumière du bien. C'est là ce qui m'a donné le courage d'affronter les difficultés très grandes de l'exposition que nous commençons aujourd'hui. Vous associer à des pensées bienfaisantes, à des sentiments qui m'ont paru salutaires, tel est précisément le but que je poursuis. Je ne suis pas un artiste cherchant à vous captiver par la beauté de la parole, ni un docteur parlant avec autorité ; mais un simple compagnon de voyage qui, dans la vallée obscure que nous allons traverser ensemble, croit avoir fait quelques pas du côté de la lumière et voudrait vous en montrer le chemin. Nous essaierons aujourd'hui de définir l'idée du bien, puis d'en préciser la nature, et nous chercherons enfin quelle garantie nous pouvons avoir de la réalité de cette idée. Définition du bien ; détermination du bien ; garantie du bien : tel sera l'ordre de notre étude.

#### 1. Définition du Bien.

Si la lumière n'existait pas, nous n'aurions aucune idée des ténébres. Nous ne pourrions comprendre clairement ce qu'est le mal, si nous n'avons pas une idée exacte du bien. Ce mot qui joue un si grand rôle dans les discours des hommes, est employé dans des significations diverses. Ces significations, si je ne me trompe, peuvent toutes se ramener à trois.

Lorsque l'homme se dispose à agir, il entend comme une voix intérieure qui, lui parlant avec autorité, lui dit : fais ceci ! ne fais pas cela ! C'est ce que nous appelons la voix de la conscience. Ce qui constitue la conscience, dans le sens

moral de ce mot, c'est le sentiment immédiat d'une obligation qui lie notre volonté à un acte qu'elle doit accomplir. L'obligation n'est pas le désir, car elle contredit souvent les plus ardents désirs de notre cœur ; l'obligation n'est pas une contrainte, car elle s'adresse à notre liberté ; l'obligation est un fait primitif distinct de tout autre, qui constitue pour nous le devoir, c'est-à-dire un commandement que nous reconnaissons pour légitime. Nous sommes libres, mais nous ne sommes pas les maîtres de notre liberté : « Il ne faut pas que, semblables à des soldats volontaires, nous ayons l'orgueil de nous placer au-dessus de l'idée du devoir, et de prétendre agir de notre propre mouvement, sans avoir besoin pour cela d'aucun ordre. Devoir, obligation, voilà les seuls mots qui conviennent pour exprimer notre rapport à la loi morale. » Ainsi s'exprime le philosophe Kant\*. Il dit : notre rapport à la loi, et il dit bien. La conscience en effet, nous commande au nom d'une loi, d'une loi universelle qui, dans des circonstances identiques, prescrit à tous des devoirs absolument pareils. Il y a une loi qui propose le devoir à la volonté libre, et nous disons que la volonté est bonne quand le devoir est accompli. Je sais qu'on a nié le devoir et la loi. On affirme, dans les livres de certains philosophes et dans les discours de certains hommes du monde, que ces mots : devoir, vertu, loi morale, sont des paroles trompeuses qui ne recouvrent jamais que la recherche de l'intérêt, ou les poursuites de la vanité. Nous n'entreprendrons point ici la discussion générale de cette doctrine ; bornons-nous à une seule remarque. L'idée du bien fait seule la dignité de la vie. Ceux qui nient la loi morale et le devoir n'ont donc pas d'autre alternative que de se contredire en étant meilleurs que leur doctrine (et ils le font souvent),

\* Critique de la raison pratique : pag. 262 et 263 de la traduction de M. Barni.



ou de s'enfermer, comme en un linceul, dans le mépris des autres et d'eux-mêmes. Faire le bien c'est accomplir le devoir. Le bien, dans le premier sens de ce mot, est la loi de notre volonté.

Nous employons le mot dans un second sens lorsque nous parlons des biens de la vie : la santé, la fortune, le plaisir, la réputation, le pouvoir. Que demandons-nous à la fortune, au pouvoir, à la réputation ? Hélas ! que demandons-nous aux satisfactions de l'envie, aux plaisirs de la vengeance ? Une même chose toujours. Dans les objets de toutes nos passions, tant mauvaises que bonnes, nous ne cherchons qu'une chose : la joie. Tout ce que nous désirons, nous le désirons comme un moyen de jouissance, et, si l'avare sacrifie tous les plaisirs à la possession de son or, c'est parce que la possession de son or est pour lui un plaisir qui surpasse tous les autres, et par aucune autre raison. La joie est la nourriture de l'âme ; privée de cet aliment, l'âme languit ; et notre cœur est si ingénieux à la chercher qu'il réussit à la trouver jusque dans la souffrance, et que les poètes peuvent parler, sans être démentis, des douceurs de la mélancolie, et des charmes de la tristesse. Le désir du bonheur est en nous primitif et indestructible, aussi bien que le sentiment du devoir. Vous empêcheriez plutôt l'eau de suivre le cours de la rivière, que l'homme de chercher le bonheur.

Ici encore nous rencontrons une philosophie qui se met en travers du chemin de la vérité, une fausse sagesse, dont il nous faut signaler l'erreur. La sagesse véritable nous enseigne qu'il est des bonheurs faux auxquels il faut renoncer pour trouver le bonheur vrai, parce que le bonheur vrai, celui pour lequel notre nature est faite, ne peut se rencontrer que dans une vie réglée selon le devoir. La sagesse vraie nous enseigne encore que l'âme appelée à sacrifier au devoir toutes les jouis-

sances extérieures peut trouver dans le seul accomplissement du devoir une joie qui surpasse toute autre joie. L'expérience de la vie confirme ces enseignements de la sagesse, et, en rencontrant la satiété et le dégoût dans les plaisirs mauvais, l'homme est renvoyé par la nature même des choses, aux plaisirs purs, qui font partie de sa destination. Tel est le résultat commun de la réflexion et de l'expérience. Mais on a affirmé autre chose ; on a affirmé qu'on peut arracher de notre âme le désir du bonheur et nous amener à un état de désintéressement absolu. C'est la pensée de quelques anciens, de certains mystiques de tous les temps, et de quelques moralistes modernes. Cette pensée est au fond de la fameuse doctrine du Bouddha, qui se propose d'amener l'homme à une renonciation générale à tout désir. Or, Messieurs, lisez avec une attention sévère les expositions de cette théorie, vous reconnaîtrez que ses défenseurs parlent invariablement ainsi : « Dans les voies que nous indiquons, vous trouverez le calme, vous trouverez la paix. » En d'autres termes, ils nous disent : Renoncez au bonheur et vous serez heureux ! C'est ainsi que la nature triomphe dans la contradiction éclatante qu'elle inflige à ses contradicteurs. L'âme cherche la joie comme son bien, et, dans le second sens du mot, le bien c'est la joie.

Il existe un troisième sens. Nous en faisons usage lorsque nous employons l'idée du bien là où il n'y a ni volonté, ni cœur, et où il ne peut y avoir par conséquent ni joie, ni devoir. Dans ce troisième sens, qui est le plus général de tous, nous appelons bonne une chose qui répond à sa destination. Une lampe est bonne lorsqu'elle éclaire convenablement, parce qu'elle est faite pour éclairer ; une scie est bonne lorsqu'elle ouvre vite et facilement un morceau de bois, parce qu'elle est faite pour ouvrir le bois. Lorsque les choses répondent à

leur destination l'ordre est réalisé. Dans un troisième sens, le bien c'est l'ordre.

Il y a donc trois espèces de bien : le devoir qui est le bien de la conscience, la joie qui est le bien du cœur, l'ordre qui est le bien de la raison. Voilà trois sens du même mot ; mais pour ce mot unique ne réussirions-nous pas à trouver un sens unique aussi ? Voici la définition générale du bien que je vous propose : *le bien est ce qui doit être ; le mal, par conséquent, est ce qui ne doit pas être.* Pesez bien ces deux définitions, car elles renferment et résument tout mon enseignement. Au point de vue pratique, nous devons faire le bien et éviter le mal, vous le savez tous, et je n'ai rien d'autre à vous apprendre. Quant à la théorie, je n'aurai pas d'autre règle que celle-ci : repousser toutes les doctrines qui nieraient que le bien doit être, ou qui tendraient à établir que le mal doit être ; et nous arrêter à la doctrine qui laissera subsister nos deux définitions fondamentales. L'importance de ces définitions étant si grande dans l'étude que nous commençons, il est essentiel d'en bien établir le sens et la portée.

Pour prononcer sur ce qui doit être, il faut nécessairement avoir dans l'esprit un plan, un ordre qui marque la destination des choses, et qui permette de prononcer que les choses sont ou ne sont pas conformes à ce plan qui marque leur destination. Supposez un objet dont la destination vous est entièrement inconnue ; vous ne pourriez pas le dire bon ou mauvais. Voici par exemple une machine : est-elle bonne ? Vous ne pouvez répondre avant de savoir à quoi la machine est destinée. Est-ce une machine à coudre ? est-ce une machine à battre le blé ? Tant que vous ne le savez pas, il vous sera impossible de prononcer qu'elle est bonne ou mauvaise, parce que, ignorant la destination de la chose, vous ne pourrez dire si la chose est conforme ou non à

cette destination qui vous reste inconnue.

Si le bien est toujours ce qui doit être, dans le sens que nous venons d'indiquer, il semble que c'est le bien de la raison qui est pour nous la définition générale du bien. Oui, Messieurs, mais le *doit être* de la raison n'existerait pas dans notre pensée si nous ne puisions pas dans notre conscience l'idée primitive et unique dans son espèce de l'obligation morale. Nous passons de la loi de notre volonté à l'idée d'une loi générale des choses ; de l'idée de ce que nous devons faire à l'idée de ce qui doit être. Si nous supposons un être capable de penser et de sentir, mais sans conscience morale, nous pourrions comprendre que cet être ait l'idée de l'agréable, de l'utile, du beau, mais il n'aura pas l'idée du bien telle que nous la possédons. Dans notre idée la plus générale du bien se rencontre toujours la pensée d'une obligation pour une volonté ; toutes les fois que nous prononçons qu'il y a mal, notre jugement renferme la pensée de la faute d'une volonté. Ce qui a trompé certains philosophes à cet égard, et leur a permis d'établir une séparation absolue entre le bien moral et un autre bien, c'est qu'ils ont vu que nous appliquons l'idée du bien à des êtres dépourvus de volonté et qui ne sauraient par conséquent être le *sujet* d'une obligation. Mais ces êtres peuvent fort bien être pour des volontés l'*objet* d'une obligation. Dans le *doit être* de la raison, il y a toujours un élément de conscience, un élément moral, puisque sans la conscience le mot *doit* n'aurait pas de sens. L'idée du bien réalise ainsi l'union intime de la raison qui conçoit un plan, et de la conscience qui y attache l'idée de l'obligation. Lorsque la raison conçoit le bien, elle devient en quelque sorte l'organe de la conscience absolue, et prononce un *doit être* qui s'étend à tout l'univers.

On peut, je le pense, justifier ces affir-

mations par une revue générale et détaillée de tous les cas où nous faisons usage du mot et de l'idée du bien. Cette étude serait longue et vous semblerait probablement fort subtile. Je me borne donc ici, en restant dans des termes généraux, à ramener au doit être de la conscience, la joie qui est le bien du cœur, et l'ordre qui est le bien de la raison. Commençons par la joie.

C'est, semble-t-il, un dur paradoxe que de chercher dans la joie une obligation morale, et de vouloir ramener à l'unité la conscience et le cœur. Depuis les déchirements du Cid de Corneille, partagé entre son honneur et sa maîtresse, jusqu'au cas d'un étudiant qui hésite le matin entre son professeur qui l'attend et les charmes de son lit qui le retiennent, notre vie entière n'est-elle pas la lutte de ces deux éléments dont j'affirme l'accord ? Assurément, il y a des joies mauvaises ; assurément la loi du cœur n'est pas la loi de la volonté, et si nous disions que la joie est obligatoire, ce ne sera pas toujours nous qui serons obligés, et nous ne serons jamais obligés à la recherche de toutes les joies. « Fais ce que dois, advienne que pourra, » c'est la seule formule de la conscience. Mais de ce qu'il y a des joies mauvaises, et de ce que la joie n'est pas la loi de notre volonté, il n'en résulte pas qu'elle ne soit obligatoire en aucun sens, et pour aucune volonté. Nous voyons immédiatement que la joie de l'un peut être le devoir de l'autre. Le bonheur d'un père n'est-il pas le devoir de son fils, et le bonheur d'une femme n'est-il pas le devoir de son mari ? Mais il y a plus. Me démentirez-vous si j'affirme que, lorsque la loi de la volonté est accomplie, la loi du cœur doit se réaliser, et que le bonheur doit suivre le devoir accompli, en sorte que la joie, sans être le but de notre volonté, doit être le résultat d'une volonté bonne ?

Nous éprouvons, en quelque mesure, dans ce que nous appelons les satisfactions de la conscience, le fait de la joie qui accompagne le devoir accompli. Mais je ne parle pas du fait, je parle du droit. Là où tout devoir serait réalisé, nous prononçons que le bonheur doit suivre, et ce lien du bonheur et du devoir est conçu par la raison comme un des éléments de l'ordre universel. Platon a dépeint un juste imaginaire, digne de tous les prix de la vertu et convert de tout l'opprobre du vice. Placez-vous en présence de la figure de ce juste. Vous sera-t-il possible de ne pas comprendre aussitôt que le monde dans lequel ce juste souffre est un monde mauvais ? Lorsqu'un être souffre, il faut qu'il y ait une volonté dans le désordre ; il faut que sa souffrance soit le résultat de sa faute à lui, ou celle des autres, autrement nous dirions qu'il y a injustice et que la nature des choses est mauvaise. Mais la nature des choses n'est qu'un mot qui exprime les faits et qui ne rend compte de rien. Aussi en présence d'un état dans lequel tout devoir serait accompli et où nous rencontrerions la douleur, notre âme qui sentirait l'injustice, se sentirait meilleure que le principe de l'univers ; elle s'éleverait contre l'Auteur des choses et s'écrierait en gémissant : Tu m'as trompé ! Un monde moralement dans l'ordre et livré à la douleur serait une objection contre la Providence. La joie doit donc suivre le devoir accompli, elle fait partie de notre destination, elle doit être, elle rentre dans notre définition du bien.

Ramenons maintenant à ce même sens le bien de la raison. Là où nous voyons l'ordre fait, nous approuvons, nous admirons, nous adorons. Nous louons l'ouvrier d'une œuvre convenablement exécutée, nous approuvons l'auteur d'une belle œuvre d'art, et, en présence du spectacle de la nature, si notre âme n'est